

École de criminologie
Université de Montréal

A2026-H2027

Plan de cours

CRI6166-1 et 2 Encadrement de stage en intervention

Le vendredi de 8:30-11:30

Valérie Préseault (préparation de stage)

valerie.preseault@umontreal.ca

Disponibilités sur rv

Descripteur du cours

Choix d'un milieu; définition du champ, du projet et du cadre théorique du stage de maîtrise; rétroaction sur les apprentissages de terrain; analyse critique des activités d'intervention et de leurs possibles retombés.

Objectifs du cours

Le CRI6166-1 et le CRI6166-2 accompagnent le stage et servent avant tout de rétroaction de stage. Ce cours est offert parallèlement au stage de 80 jours qui se déroule en automne et hiver.

Objectifs spécifiques

- a) Favoriser le développement des connaissances en ce qui a trait aux pratiques d'intervention en criminologie (au niveau du savoir, du savoir-faire et du savoir-être)
- b) Développer une identité de criminologue, connaître et intégrer le champ d'exercice du criminologue, les actes réservés et les règles déontologiques,
- c) Développer une pratique réflexive et un esprit critique face à ses interventions et analyses
- d) Intégrer les connaissances théoriques et scientifiques à la pratique vécue en stage,
- e) Partager le vécu en stage lors d'ateliers de rétroaction de stage

f) Échanger sur la réalité de stagiaire et sur des activités d'intervention

La maîtrise avec stage en intervention est privilégiée lorsque l'étudiante veut progresser dans ses capacités à intervenir auprès d'individus, jeunes ou adultes, et de groupes caractérisés par des problèmes associés à la criminalité (tant du côté de la délinquance que du côté de la victimisation). De manière générale, ce type de maîtrise vise un approfondissement des modèles et stratégies d'intervention, ainsi qu'une réflexion critique sur les problèmes posés par la pratique.

Rappelons que, par rapport à un stage de niveau baccalauréat, celui de niveau maîtrise devrait permettre soit la spécialisation dans un champ d'activité, soit l'acquisition d'une formation complémentaire, mais, dans tous les cas, l'amélioration des compétences, une plus grande autonomie professionnelle, l'exercice de responsabilités accrues, et, surtout, une meilleure intégration de la théorie à la pratique sont attendues.

Ce cours, puisqu'il encadre le stage, se veut un cours qui facilite l'expérience du stage et favorise la réflexion rétrospective tant au plan des connaissances théoriques et de leur intégration à la pratique qu'au plan du savoir-être. Il est donc souhaitable et essentiel d'être présente en classe et de s'investir dans le processus de rétroaction.

Pour des informations plus précises concernant la teneur du stage, les exigences, et les échelles d'évaluation nous vous référons au cahier de stage qui englobe toutes les modalités et règles reliées au stage de maîtrise.

Développement d'objectifs spécifiques à l'intervention criminologique

Le stage permettra de développer des compétences menant au titre de criminologue et donc l'étudiante apprendra à :

- Effectuer des évaluations et des analyses criminologiques
- Réaliser des rapports et des notes d'évolution
- Développer son jugement clinique et un esprit critique face à ses interventions
- Concevoir des plans d'intervention en criminologie
- Maîtriser les stratégies de transmission d'information auprès de la clientèle et du milieu de stage et les appliquer
- Travailler en équipe et en partenariat
- Développer le lien théorie-pratique afin de s'assurer d'intervenir en lien avec les meilleurs pratiques
- Réfléchir sur sa pratique
- Mener des entrevues et entretiens
- Faire une tenue de dossier qui respecte les règles du milieu et de l'OPCQ

Il est à noter que l'étudiante doit être inscrite au cours CRI61761 et CRI61762 en parallèle du cours CRI61661 et CRI61662 et avoir un contrat pédagogique afin de bénéficier des assurances de stage de UdeM.

Approches pédagogiques

Il y aura des enseignements magistraux, des exercices en classe, des travaux en équipe, des activités au laboratoire de simulation, étude de cas, vignettes cliniques, capsules, des séminaires, des partages sur son expérience vécue en stage et ses apprentissages.

Modalités d'évaluation des apprentissages

Il y a 2 évaluations distinctes. Une pour le CRI61761 et 2 qui est le stage en soit et une pour le cours d'encadrement de stage CRI61661 et 2.

Évaluation du stage CRI61761 et 2

- 80% attribué au stage
- 5% rapport mi-stage
- 15 % rapport fin de stage

➤ L'évaluation du stage (80%)

À la mi-stage (vers la 40 ième journée) en automne 2026 et à la fin du stage (80 ième jour) au printemps 2027 il y aura une rencontre tripartite avec l'étudiante, la personne qui supervise le stage et l'enseignante de stage et une évaluation sera effectuée avec la grille que l'on retrouve dans le cahier de stage. Il existe deux façons de réaliser cette évaluation :

- a) L'étudiante et la personne qui supervise le stage remplissent leur grille séparément et la mettent en commun lors de la rencontre avec l'enseignante ou avant la rencontre avec l'enseignante
- b) L'étudiante et la personne qui supervise le stage remplissent ensemble la grille et la présentent à l'enseignante

L'étudiante doit remettre la grille remplie à l'enseignante à son arrivée dans le milieu pour chaque évaluation avant la rencontre tripartite.

➤ Rapport mi-stage (5 %)

Ce rapport est un travail écrit (3 pages maximum). L'objectif est de faire état du cheminement et des apprentissages rendu au mi-stage.

Il est demandé de :

- Faire une description du milieu de stage (mission, valeurs, statistiques, trajectoire clientèle) vous inspirer des documents à l'interne comme du rapport annuel
- Faire un bref résumé des activités et tâches réalisées (0.5 pages maximum)
- Faire une autocritique globale des apprentissages/du développement des habiletés professionnelles en vous référant à votre contrat pédagogique et l'évaluation mi-stage
- Décrire comment cette première partie du stage a-t-elle enrichi vos connaissances; qu'avez-vous appris?
- Remettre un plan des objectifs et moyens à mettre en place pour la 2ieme partie du stage

Le travail est remis (par courriel) 7 jours maximum après la date de l'évaluation.

➤ **Rapport fin de stage (15%)**

Ce rapport est un travail écrit (10 pages maximum). L'objectif est de faire état du cheminement et des apprentissages depuis le mi-stage. Il s'agit d'une auto-évaluation critique globale des apprentissages en se référant aux objectifs du contrat pédagogique (revus à l'évaluation mi-stage) et la grille d'évaluation:

- sur le plan de la connaissance;
- sur le plan des habiletés professionnelles;
- sur plan du développement personnel et professionnel.

En quoi cette expérience est-elle déterminante en regard de vos perspectives de carrière comme criminologue?

Le travail est remis (par courriel) 7 jours après la date de l'évaluation de fin de stage.

Évaluation CRI6161 et CRI61662 encadrement de stage

- Contribution et participation en classe /25%
- Présentation écrite et orale de son activité clinique en stage /20 %
- Présentation orale en équipe /25%
- Projet laboratoire de simulation réflexion écrite /20 %

Échéancier

Session Automne 2026

- Remettre travail personnel 2 p. (7 septembre)
- Présenter son milieu de stage en classe (9 octobre 2026)
- Amener un plan d'intervention et rédiger PI fictif (9 octobre 2026)
- Remettre grille d'auto-observation (13 nov)
- Évaluation de mi-stage (vers 40 ieme journée de stage)
- Rapport mi-stage (7 jours après l'évaluation de stage) + plan action
- Présentation d'un sujet clinique et de cas en équipe (4 décembre 2026)

Session Hiver 2027 (à valider d'ici décembre)

- Présentation orale de son projet d'activité clinique de stage (9 avril 2027)
- Évaluation fin de stage + remise travail sur l'activité faite en stage (vers la 80ieme journée de stage)
- Rapport fin de stage (7 jours après l'évaluation de stage)
- 2 laboratoires de simulation (5 et 19 février 2027)
- Contribution personnelle (9 avril 2026) 1 page
- Remettre réflexion rétrospective sur le projet de simulation (5 mars même si pas de cours)

Barème de notation

Grille de conversion des pourcentages pour les évaluations du cours et du stage

Note littérale	Valeur	Pourcentage
A+	Excellent	90
A		85
A-		80
B+	Très bon	77
B		73
B-		70
C+	Bon	65
C		60
	Échec	-59 %

Vers 80ième journée Évaluation de stage, rencontre tripartite étudiant-superviseur-enseignante de stage et remis travail écrit sur activité en stage). remise rapport fin de stage 7 jours après l'évaluation

Des rencontres individuelles auront lieu selon les besoins de chaque étudiant.

Lectures obligatoires et références bibliographiques

Des textes personnalisés (et vidéos) seront suggérés ou remis en cours de session en fonction des questions soulevées et des particularités des milieux de stage ou des modalités d'intervention.

Lecture obligatoire : Cahier de stage, référentiel de compétences + code déontologie + Tenue dossier (site web OPCQ)

Lectures fortement recommandées :

Hétu, J-L, Gauthier, M-P, Lavoie, C. (2026). ***La relation d'aide. Du savoir-être au savoir-faire.*** 7è édition. Chenelière Éducation, 186 pages

Rioux, J., Guyon, M. (2025). ***L'entretien auprès des clientèles non-volontaires. Une pratique qui se cultive.*** Presses de l'université du Québec. 168 pages.

Miller, William R. et Rollnick, Stephen (2024). ***L'entretien motivationnel. Aider la personne à engager le changement.*** 3ième édition Paris, InterEditions-Dunod. 480 pages

BIBLIOGRAPHIE PARTIELLE

Admo, Nina. (2021). Criminologie générale. 4ième édition. Modulo. 285 p.

Beaulieu, Danie (2006). ***Thérapie d'impact.*** Impact Éditions. 268 p.

Bellot, C.; Rivard, J.; Greissler, E. L'intervention par les pairs: un outil pour soutenir la sortie de rue. Criminologie, vol 43 no 1 (2010) p.171-198

Berteau, Ginette. (2006) La pratique de l'intervention de groupe. Perceptions, stratégies et enjeux. Presses de l'Université du Québec. 250 pages.

Bertelli, C.; Bélisle, M-C. Interventions de crise chez les patients aux prises avec un trouble de personnalité limite. Partie 2 : Thérapies systémique et familiale Les psychoses réfractaires : modèles de traitement américains et européens Éditeur : Revue Santé

mentale au Québec. Volume 29, numéro 2, automne 2004, p. 253-266

Bourgon, G. Gutierrez, L. Ashton, J. (2012)
de gestionnaire de cas à agent de changement : l'évolution des mesures efficaces à l'égard de la surveillance dans la collectivité. Sécurité Publique Canada.

Brillon, P. (2020). **Entretenir ma vitalité d'aidant. Guide pour prévenir la fatigue de compassion et la détresse professionnelle.** Les Éditions de l'Homme 240 pages.

Brillon, P. (2013). Fatigue de compassion et trauma vicariant. Quand la souffrance de nos patients nous bouleverse. Psychologie Québec, vol. 30, numéro 3, p. 30-35.

Demonty, Benoit (2016). Initiation à la thérapie brève orientée vers les solutions en 10 leçons. SATAS.

Deslauriers, Jean-Martin, Fortin, A., Joubert, D. (2020) ***Apprivoiser les résistances en intervention auprès d'hommes en contexte d'aide contrainte.*** Revue de criminologie.

Dorais Michel (2015). **Le métier d'aider.** VLB éditeur, Montréal. 236 pages.

Fanzolato, Sylvie (2012). ***Les faces cachées de l'intervention en situation de crise.*** Mont-Royal, Modulo Griffon. 240 pages.

Fernandez, Lydia (2013) [La conduite de l'entretien.](#)

Fiske, H. (2015). ***L'entretien centré sur les solutions dans la crise suicidaire : ranimer l'espoir.*** Satas

Gaudet, Etienne (2011) Drogues et alcool j'arrête stratégies gagnantes pour cesser de consommer. Les éditions Publistar.224 p.

Geoffrion, S; Morselli, C.; Guay, S. (2016) Rethinking compassion fatigue through the lens of professional identity : the case of child protection workers (papyrus

Giroux T., Michel et coll. (2020). *A la rencontre de la relation d'aide difficile. Approches inspirantes pour les professionnels de la santé et des services sociaux.* Presses de l'Université Laval. 150 p.

Guay, C. Ellington, L. Vollant N. (2022) **Ka Nikanitet.** Pour une pratique culturellement sécuritaire de la protection de la jeunesse en contextes autochtones. Presses de l'Université du Québec collection problèmes sociaux et interventions sociales.

Harris , R. (2015). Se libérer avec l'ACT – surmonter les principaux obstacles dans l'ACT. Bruxelles : De Boeck (Original anglais : Getting Unstuck in ACT. New Harbinger (2013).

Hayes, S., Strosahl, K, Wilson, K. G (2011). Acceptance and Commitment Therapy: The process and practice of mindful change. (2^e éd.), – Guilford Press, New York.

Hétu, J.L. (2019) **La relation d'aide : éléments de base et guide de perfectionnement**, 6^{iem} édition, Montréal, Chenelière Éducation.

Josse, Evelyne (2019) [Les techniques de communication dans la relation d'aide psychologique. Le questionnement \(écoute active\).](#) Site résilience PSY.

Lavoie et al. (2017). **La Thérapie orientée vers les solutions. Manuel de traitement** pour la thérapie individuelle 2^e version (Traduction de *Solution Focused Therapy Treatment Manual for Working with Individuals: Revised*)
Solution Focused Brief Therapy Association

Lemire, François. (2011). La planification de l'intervention. Les Éditions Québecor. 171 p.

Moulin, V.; Sévin, A-S. Relations professionnelles en établissement pénitentiaire. Revue criminologie vol 43 no1 (2010) p.227-248

Mucchielli, R. (2020). L'entretien face à face dans la relation d'aide., Paris ESF.

Pauzé, E. (1987). Techniques d'entretien et d'entrevue. Modulo editeur. 233 p.

Polk, K. L. ; Schoendorff, B. ; Webster, M. ; Olaz F.O. (2017). **Guide de la matrice ACT** , De Boeck Supérieur

Séguin, M. collaboratif. (2021). **Intervention en situation de crise**. 3^{ieme} édition. Cheneliere éducation, 268.

Ugurudike, P.; Raynor, P. (2013) What works in offender compliance, internationale perspectives and evidence-based practice. Palgrave McMillan. 384p.

Umamaheswar, J. Bringing hope and change: a study of youth probation officers in Toronto. Sage. International Journal of offender therapy and comparative criminology. 2013

Young, Jeffrey E; Klosko, Janet S.(2003). Je réinvente ma vie. Les éditions de l'homme. 362 p.

Sites intéressants et complémentaires

Incontournables MSSS

https://ordrecrim.ca/wp-content/uploads/2022/05/Des_professionnels_incontournables-MSSS-versionVF_FEV.2022.pdf

thérapie orientée vers les solutions

<https://www.lavoiesolutions.com/l-%C3%A9quipe/>

Bonnes pratiques d'intervention auprès des hommes

https://www.polesbeh.ca/sites/piresbeh.ca/files/uploads/Coffre_Outil_Hommes-Bonnes_pratiques.pdf

Captation visuelle ou sonore des cours

L'enregistrement de ce cours, en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, n'est permis qu'à la seule condition d'en avoir obtenu l'autorisation préalable de la part de la chargée de cours ou du chargé de cours. L'autorisation d'enregistrement n'entraîne d'aucune façon la permission de reproduction ou de diffusion sur les médias sociaux ou ailleurs des contenus captés. Ces dernières sont interdites sous toutes formes et en tout temps,

Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales (FESP)

Nous vous invitons aussi à consulter le règlement pédagogique :

<https://fesp.umontreal.ca/la-faculte/reglement-pedagogique/>

Révision de l'évaluation (article 41)

41. Communication des copies d'examen et révision de l'évaluation

« Tout étudiant a droit, dans les quinze jours ouvrables qui suivent la date de communication des résultats, à la consultation de ses copies d'examens et de travaux, selon la forme d'évaluation utilisée. La communication se fait sans déplacement des documents et devant témoin. L'étudiant peut, dans les cinq jours ouvrables suivant la consultation, demander la révision de cette évaluation en adressant une demande écrite et motivée au doyen de la Faculté dont relève le cours. »

Plagiat et fraude

La politique sur le plagiat et la fraude sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours. Tous les étudiants sont invités à consulter le site web <http://www.integrite.umontreal.ca/> et à prendre connaissance du *Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants*. Plagier peut entraîner un échec, la suspension ou le renvoi de l'Université.

Utilisation IA

L'utilisation de l'intelligence artificielle (IA) est permise dans le cadre des stages en criminologie, à condition qu'elle respecte les politiques institutionnelles, les exigences des milieux de stage ainsi que les normes déontologiques et éthiques applicables, notamment celles de l'Ordre professionnel des criminologues du Québec.

L'IA doit être considérée comme un outil de soutien à l'apprentissage et à la pratique professionnelle, et non comme un substitut au jugement clinique. À ce titre, les stagiaires demeurent entièrement responsables de leurs analyses, de leurs décisions et des interventions proposées.

Les stagiaires doivent notamment :

- Respecter strictement la confidentialité et la protection des renseignements personnels (aucune donnée identifiable ne doit être saisie dans un outil d'IA).
- Faire preuve d'esprit critique face aux contenus générés par l'IA et valider les informations à partir de sources fiables et reconnues scientifiquement.
- Développer et démontrer leur propre jugement clinique, sans déléguer à l'IA l'analyse ou la prise de décision.
- Utiliser des outils d'IA sécurisés, reconnus et conformes aux exigences institutionnelles.
- Être transparents quant à l'utilisation de l'IA dans leurs travaux lorsque requis.
- Rédaction de documents cliniques si le milieu le permet (ex. : plans d'intervention), à condition que les objectifs, les moyens et les analyses soient élaborés de manière autonome par l'étudiant.

Balises d'utilisation pédagogique de l'IA

Dans le cadre des cours de stage, l'IA peut être utilisée de manière encadrée pour soutenir certaines tâches, notamment :

Utilisations permises (à titre de soutien) :

- Révision linguistique et amélioration de la qualité rédactionnelle.

- Génération d'exemples ou de vignettes cliniques à des fins d'apprentissage.
- Structuration d'idées ou de plans de rédaction.
- Soutien à la compréhension de concepts théoriques.

Utilisations encadrées (avec responsabilité accrue de l'étudiant) :

- Reformulation ou synthèse d'informations, avec validation rigoureuse des contenus.

Utilisations non recommandées ou interdites :

- Analyse clinique automatisée de situations réelles.
- Prise de décision concernant des interventions auprès des usagers.
- Production de travaux sans appropriation personnelle du contenu.
- Saisie d'informations confidentielles ou sensibles.